

PROCES VERBAL

CONVOCATION DU 11 FEVRIER 2022

La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil Municipal élu le 11 Février 2022 pour la réunion qui aura lieu le 17 Février à 20 heures 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal précédent**
- 2. Rapport des délégations du Maire**
- 3. Renouvellement de la commission d'appel d'offre (rendu obligatoire suite a démission de Palma Robertson)**
- 4. Présentation décret tertiaire**
- 5. Retour des commissions**
- 6. Questions diverses**

SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 Février à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 11 Février 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERROUD Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15** ; présents : **12** ; votants : **14**.

Présents : MICAUD Isabelle, OGIER Cyrille, PIBOU Maud, MARCARIAN Jérôme, PERSONNE Lydia, GUILLAUD Cédric, GILBERT Béatrice, VEYRON Philippe, GODEFROY Paola, DOUARD Laurent, TREMOUILHAC Cathy.

Absents excusés : LEROUL René représenté par MICAUD Isabelle, CARRA Gérard représenté par DOUARD Laurent.

Absents : CHEVALLIER Cécile

Madame PERSONNE Lydia a été élu secrétaire.

En début de Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Réfection toiture école

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Le procès-verbal du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 Décembre 2021 a été adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES DELAGATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les actions menées dans le cadre de ses délégations :

- Dépôt de plainte pour dégradation de panneaux de signalisation
- Information de la situation officielle de la Boulangerie.
- Information sur le nouveau correspondant du Dauphiné Libéré

Le Conseil Municipal en prend note.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame ROBERTSON Palma, Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de renouveler la commission d'appel d'offre (CAO) dont elle faisait partie.

Il rappelle qu'elle est présidée par le Maire ou son représentant, qu'elle est composée de 3 membres Titulaires et 3 membres Suppléants du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, compose la commission d'appel d'offres de la façon suivante :

Titulaires : OGIER Cyrille / GUILLAUD Cédric / GODEFROY Paola

Suppléants : VEYRON Philippe / TREMOUILHAC Cathy / CARRA Gérard

REFECTION TOITURE ECOLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de la toiture de l'école.

Il expose que suite à l'analyse des différents devis lors de la commission bâtiments du 27 Janvier 2022, l'entreprise proposée au Conseil Municipal pour ces travaux est :

- SARL FLUXA STEPHANE → 51 318.36 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De choisir l'entreprise SARL FLUXA STEPHANE pour les travaux de réfection de toiture de l'école pour un montant total de 51 318.36 H.T.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents concernant ce dossier.

PRESENTATION DU DECRET TERTIAIRE

Monsieur le Maire fait une présentation du décret tertiaire au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal en prend note.

RETOUR DES COMMISSIONS

Social et animation :

- 1^{er} mai arts allumés et éventuellement manifestation de l'Eveil.
- Réunion des associations :
 - * festivités du mois de mai du 20 au 24 mai 2022
 - * chasse : friture
 - * blés d'or : réflexion pour un thé dansant

Communications :

Rencontre avec Mme CHAMBEL pour création du journal de la commune. Le Coût financier rentre dans le budget prévu en amont.

Bâtiment :

- Point sur le projet de la Mairie.
- Demande de devis

QUESTIONS DIVERSES

ELECTIONS :

- Présidentielles : 1^{er} tour le 10/04/22, 2^{ème} tour le 24/04/22
- Législatives : 1^{er} tour le 12/06/22, 2^{ème} tour le 19/06/22

DIVERS :

Création d'un espace sans tabac aux abords de l'école.

Fin de la séance à 22h49